

Décision

Générale

colonial

Décision n° 15-361-1926 fixant Le prix du pain pendant le mois de décembre 1926.

n° 15-361-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 361 du 31/12/1926

Date de publication
2 décembre 1926

Date du numéro
31 décembre 1926

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances. officier de Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884: Vu le décret du 26 février 1914 relatif aux pour oirs réglementaires 4 des gouverneurs, promulgué par arrêté Lé du 27 mars 1914: Vu l'arrêté du 30 avril 1995 fixant le prix de vente du pain et le barème annexé audit arrêté: Vu le cours moyen de la roupie pendant le mois de novembre 6 et les cours pratiqués pendant ce même mois sur la vente des farines,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1

— Le prix du pain de 200 gramest fixé pour le mois de décembre 1926 a 0 fr.65. Art, 2, — La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

tellier